



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE
OUVRIERE**

Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 14 OCTOBRE 2014 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Durant l'été, le gouvernement a changé mais ce changement n'a en rien modifié les perspectives pour les salariés puisqu'il poursuit de façon effrénée son « pacte de responsabilité » rejeté par la confédération Force Ouvrière.

Ce pacte de responsabilité consiste en un chèque cadeau de 41 milliards d'euros au patronat dont les conditions de versement du CICE donnent un aperçu. Il est financé par 50 milliards de réduction de dépenses publiques et sociales qui remettent en cause l'existence des services publics et de la protection sociale.

Pour les fonctionnaires de l'Etat, ce pacte de responsabilité se traduit par le gel du point d'indice jusqu'en 2017, des nouvelles suppressions d'emplois en 2015, la réduction drastique des déroulements de carrière et la poursuite de la réduction des crédits de fonctionnement des services.

Pour les personnels de la DGFIP, ce pacte signifie 2000 nouvelles suppressions d'emplois en 2015, qui vont rendre les conditions de travail encore plus insupportables, et la liquidation de 850 postes comptables C4, dans les deux filières, d'ici 2017.

Monsieur le Président,

Vous soumettez à l'ordre du jour de ce CTL la fusion de quatre trésoreries, Pradelles avec Cayres, Fay- sur- Lignon avec Le Monastier- sur- Gazeille, et vous présentez cette action comme un grand service que vous allez rendre à la population, ses élus et au personnel des trésoreries.

Force Ouvrière DGFIP n'est pas dupe, les personnels non plus ! Ces deux restructurations ne font que préfigurer dans notre département celles que vous allez engager dans les deux filières comme l'exigent le ministre et son directeur général, au titre de la MAP et de la démarche stratégique.

Nous avons compté : 10 trésoreries C4 seront encore implantées au 1^{er} janvier 2015 dans le département. Allez- vous nous expliquer également pour ces postes comptables, comme vous le faites dans votre présentation, que « *compte- tenu de l'évolution globale des métiers et de l'attente croissante des partenaires en terme de technicité, il est souhaitable de constituer une équipe plus étoffée, capable de traiter et de mutualiser l'ensemble des tâches courantes, et permettant d'avoir une disponibilité plus affirmée pour répondre à ces différentes attentes* » ?

Ce qui rend la tâche insurmontable dans toutes les structures de travail, à fortiori dans les plus petites, ce sont les suppressions incessantes des emplois couplées à des exigences toujours nouvelles. La mutualisation que vous évoquez dans votre présentation, c'est malheureusement celle des chaises vides dans des bureaux où les emplois, quand ils ne sont pas supprimés, ne sont pas pourvus ! Cette politique est le facteur principal de stress des agents, donc des risques psycho-sociaux.

FO DGFIP 43 exige le maintien du maillage territorial des trésoreries dont la fermeture précipite la désertification du territoire et renforce les inégalités dans le traitement des citoyens devant le Service public que ne compensera pas l'offre de service dématérialisée.

Différents projets de loi sont actuellement en débat au parlement : décentralisation accrue, fusion des régions, créations de maisons de services au public...Le gouvernement prépare un projet inspiré du rapport Pêcheur qui compte substituer à nos statuts particuliers un statut trans- fonction publique entraînant une profonde modification des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.

Pour FO DGFIP 43, ces projets sont autant de coins enfoncés dans les garanties fondamentales des fonctionnaires. Derrière ces réformes, se profilent la mobilité forcée et le nivellement des rémunérations par le bas.

Ce comité technique local se tient quelques temps après la publication de la loi de finances 2014 rectificative. La politique du rabot continue: des millions d'euros de crédits budgétaires du ministère sont annulés. **Il va être demandé aux agents de faire encore plus avec encore moins de moyens!**

Quelles sont les conséquences de ce coup de rabot sur l'exécution du Budget 2014 de la DDFIP 43? Pouvez- vous nous assurer que vous disposerez des crédits dont vous avez fait la demande pour régler l'intégralité des frais de stage et de déplacement dus aux personnels pour l'année 2014 ?

Enfin, les dernières mesures fiscales, loin de mettre en place la justice fiscale revendiquée par FO, génèrent une augmentation de la fréquentation de l'accueil physique des contribuables, notamment pour l'obtention de délais de paiement. FO DGFIP 43 rappelle son attachement à un Service Public de qualité et revendique le maintien des emplois nécessaires à l'accueil physique, comme dans l'ensemble des structures.

Les Centres des Finances Publiques de Morlaix et d'Albertville tout récemment ont été la cible du mécontentement, mettant en péril la sécurité des personnels et des bâtiments publics.

FO DGFIP demande que les mesures nécessaires soient prises pour la sécurité des locaux et de l'ensemble des agents de la DDFIP 43.

Pour conclure FO-DGFIP revendique :

- **Le retrait du « pacte de responsabilité » et de sa cohorte de contre-réformes**
- **L'arrêt immédiat de la démarche stratégique et des restructurations**
- **L'arrêt de toute fermeture de trésoreries et de services**
- **Le maintien d'une fonction publique statutaire de corps organisés en catégories et le maintien des statuts particuliers**

- **L'augmentation immédiate des traitements, salaires et pensions de 8 %.**
- **Le recrutement d'emplois statutaires.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP.**